

ERRATUM SECTEUR CHÔMAGE - scénarii 3 & 6

[Scénario 3](#) - Déclaration de début de travail à temps partiel avec maintien des droits

La déclaration a été mise en production le 20/01/2003 pour le secteur privé.

La déclaration sera mise en production au 01/10/2003, pour les enseignants qui sont directement rémunérés par la commune ou par la province et à une date ultérieure pour les enseignants rémunérés par la communauté.

[Scénario 6](#) - Déclaration mensuelle de travail à temps partiel pour le calcul de l'allocation de garantie de revenus

La déclaration a été mise en production le 27/01/2003 pour le secteur privé.

La déclaration sera mise en production au 01/10/2003, pour les enseignants qui sont directement rémunérés par la commune ou par la province et à une date ultérieure pour les enseignants rémunérés par la communauté.